

Retraités Cheminots

http://www.fo-cheminots.com/retraites.html

Lettre aux Retraités

Evolution des prix selon **I'INSEE**

2020 : + 0,6%

Janvier 2021: + 0.2%

Février 2021 : +0%

Mars 2021 : +0,6%

Avril 2021 : +0.1 %

Mai 2021 : +0.3 %

Juin 2021: +0,1%

Juillet 2021: +0.4%

Aout 2021 :+0,6%

Septembre 2021 : -0,2%

Octobre 2021 : + 0.4 %

Novembre 2021 : +0,4 %

Evolution des pensions :

0,4 % au 1er janvier 2021

1,1% en janvier 2022 ?

BON A SAVOIR

Smic: 1589€ brut au 1er octobre 2021 soit environ 1231€ net

Minimum de pension SNCF: 1247€

Minimum Vieillesse:

868€20

Caisse de Prévoyance SNCF

04 95 04 04 04

Services aux Retraités SNCF: 0809 400 110 (numéro vert)

Edito: La SNCF ne transporte plus, elle nous roule!

Une info à laquelle vous avez peut-être échappé si vous lisez peu la presse patronale, le Figaro et la Vie du rail.. L'ouverture à la concurrence dans le ferroviaire, encensée par les libéraux nous en prévoit de bien belles et en particulier celle-ci : le patron du parc d'attractions du Puy du Fou prévoit de mettre en circulation en 2023 un train « touristique » de grand luxe permettant en une semaine de faire un petit tour de France avec des haltes à Beaune, Reims, Avignon, Annecy, Arcachon et Chenonceaux pour profiter de spectacles. Ce train sera composé de 15 cabines de 10 à 30m2 de style Belle époque, avec douches, de deux wagons restaurants gastronomiques etc, pour la modique somme de « à partir de 4900€ par personne ». Pour ce prix là, ce train ne devrait pas rouler la nuit (faut trop secouer le bourgeois quand il dort) Les réservations sont ouvertes, 23 voyageurs sont attendus par semaine. (ceux qui empruntent la Ligne D du RER apprécieront!). Les riches touristes chinois ou américains sont attendus

Alors pour ceux qui pensent que la lutte des classes n'est qu'un lointain souvenir, on peut leur rafraichir la mémoire en leur précisant que train de luxe ou pas, il faut, entre autres, des cheminots dans les postes d'aiguillages, des équipes pour assurer l'entretien des voies, etc. et quand ils se mettent en grève massivement pour leurs revendications, rien ne roule. On se souviendra des trains « dérouilleurs » qui passaient sur les voies après les conflits historiques, après une longue interruption du trafic. Voilà donc une raison

> de plus « de secouer le bourgeois » pour lui faire cracher quelques augmentations, et pour faire disparaitre leur volonté, ainsi qu'au patronat et aux gouvernements, de remise en cause des droits sociaux acquis, v compris pour les retraités.

> Et ce n'est pas parce que nous sommes en pleine période électorale qu'il faut taire les revendications, au contraire!

Alors, passez de bonnes fêtes et rendez vous bientôt dans la rue, et dans les réunions des syndicats.



Pour Noël, vu la conjoncture, pour le homard, c'est râpé ...

Bulletin rédigé par le Secrétariat des Retraités :

Gérard LE MAUFF, Alain SCHLICK, Claude DENIS, Christine DEVARENNE, Eric FALEMPIN, Patrick FAUCOUNEAU, François GRASA, Claude JEHAN, Jean-Louis PONNAVOY,



















Communiqué de presse

Des milliers de retraitées et retraités dans les rues de Paris!

Ce 02 décembre plus de 25 000 retraités ont défilé de Denfert-Rochereau à la place des Invalides pour se faire entendre d'un gouvernement sourd aux préoccupations des retraités :

Des pensions qui n'augmentent pas: plus d'un million de retraités sous le seuil de pauvreté et 5 millions ont moins de 1 000 € par mois!

Une revalorisation de 0,4 % en 2021 alors que les prix ont augmenté de 2,6 % cette année : c'est misérable! En 2022, on annonce 1,1 % au 1^{er} janvier : aucun rattrapage!

Des difficultés d'accès au système de santé,

Des services publics qui s'éloignent des citoyens : la Poste, les transports, les hôpitaux de proximité ... alors que l'Internet n'est pas la solution : 30 % n'y accèdent pas,

Des menaces sur la Sécurité sociale avec la création d'une 5^{ème} branche qui ne résout en rien le problème de l'autonomie des personnes âgées.

Des menaces sur les libertés individuelles et collectives.

Les retraités ont aujourd'hui manifesté leurs exigences. Ils sont venus en masse de l'ensemble du territoire pour exprimer leur colère après des années de mépris, de refus de rencontrer leurs organisations, de dégradation de leur niveau de vie.

Cette situation est inacceptable, les retraités et leurs 9 organisations après le 31 mars, le 1er octobre, et aujourd'hui le 2 décembre à Paris, expriment fortement et massivement leurs mécontentements et leurs exigences. D'ores et déjà, ils prévoient d'autres mobilisations et actions dès le début de l'année 2022 si le gouvernement continue à ne pas entendre. Plus que jamais les retraités vont marquer le paysage social dans notre pays pour gagner leurs revendications sur l'augmentation des pensions et retraites, le développement de la protection sociale, de la Sécurité sociale ainsi que des services publics.

Déterminés et en colère, ils continueront!

Marc Bastide (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)
Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)
Jacqueline Valli (UNAR-CFTC, 45 rue de la Procession, 75015 Paris)
Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)
Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)
Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)
Marc Le Disert (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
Roger Perret (Ensemble & solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)
Michel Denieault (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)

2 décembre à PARIS





















Face à l'urgence sociale: Augmentez immédiatement les salaires et les pensions !

Le contexte social et économique ainsi que la hausse des prix de l'énergie, des carburants, des produits alimentaires, etc. ont remis au centre des préoccupations l'exigence de meilleurs salaires, pensions, allocations d'études et indemnités chômage.

Pour les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, Fidl, MNL, Unef et UNL, il est urgent d'augmenter tous les salaires, des travailleurs et travailleuses du privé comme du public, des jeunes, ainsi que les pensions des retraité-es.

Le gouvernement doit prendre la décision immédiate d'une augmentation significative du Smic dès le 1 er janvier 2022.

L'augmentation du Smic n'est pas discutable, n'en déplaise au comité des experts du Smic qui depuis des années, trouvent de fausses raisons pour décourager tout coup de pouce salarial. Ce comité a fait la démonstration de son inefficacité partisane et a trop vécu. Les véritables expert-es du salaire et du travail ce sont les travailleurs et travailleuses et leurs représentant-es syndicaux, ce sont eux et elles qui doivent décider!

L'augmentation du SMIC doit conduire à relever les minimas de branches actuellement en dessous du salaire de base minimum. Dans le même temps elle doit conduire à favoriser la négociation de l'augmentation de l'ensemble des grilles de salaires dans les conventions collectives.

A l'heure où les personnels des services publics, de la santé, de l'école, les administrations et notamment les collectivités locales sont en première ligne et assurent des missions essentielles à l'ensemble de la population, il est urgent et indispensable de mettre en œuvre des mesures générales telle que l'augmentation du point d'indice pour augmenter les rémunérations et engager rapidement le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis plus de 10 ans.

Les retraité-es se sont fortement mobilisés jeudi 2 décembre, pour une augmentation immédiate de leur pension, retraite de base et retraite complémentaire, dont la dernière revalorisation a été plafonnée à un niveau très inférieur à l'inflation. Il est indispensable de les entendre maintenant!

Les jeunes en formation ou à la recherche d'un emploi connaissent une période de précarité de vie et de travail exponentielle, elle les plonge pour beaucoup dans une situation de pauvreté extrême.

Pour nos organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, Fidl, MNL, Unef et UNL, il est urgent de revaloriser les salaires des apprentis, d'imposer une rémunération obligatoire pour les jeunes en stage en entreprise, de payer les salaires en adéquation avec leur qualification et diplômes. Alors que plus d'un étudiant-e sur deux est obligé de travailler pour pouvoir étudier, il est essentiel d'aller vers un plan d'urgence pour la jeunesse favorisant leur autonomie. Dans ce contexte, une réponse immédiate consiste en l'ouverture du RSA aux moins de 25 ans.

La patience n'est plus de mise, les salarié-es et les retraité-es se mobilisent partout dans leurs entreprises et services pour exiger un meilleur salaire de base, garant à la fois de leur niveau de vie au quotidien mais aussi de leur protection sociale, largement entamée par les exonérations sociales octroyées par le gouvernement aux employeurs.

Il est temps de prendre en compte ces mobilisations et de rétribuer le travail de ceux et celles qui produisent les richesses et assurent des missions d'utilité et cohésion sociales. Cela commence par, augmenter le Smic, le point d'indice dans la Fonction Publique, les pensions et allocations.

Communiqué du 8 décembre 2021

Au temps de la surdité, de la démagogie et des boucs émissaires

Plus de 20 000 retraités ont manifesté à Paris le 2 décembre à l'appel du groupe des 9 unions de retraités, malgré les difficultés liées au déplacement. Notre Section fédérale était bien représentée, avec des camarades de Paris, Marseille, Limoges, Rouen, Lille, Nantes, Lyon, Bordeaux, Montpellier etc. etc.

Ce n'est pas rien et cela montre la volonté des retraités de ne pas se laisser faire.



Malgré cette forte mobilisation, le gouvernement est resté sourd et droit dans ses bottes!

Officiellement -mais sans doute sous-estimé - en 2021 les prix ont déjà augmenté de 2,8 % à fin novembre. Au 1^{er} janvier il est annoncé une revalorisation des pensions de seulement 1,1 %. Or **c'est au moins 2,6** % **que nous devrions avoir**; soit 3 % d'inflation probable en 2021 moins l'aumône de 0,4 % de janvier 2021.

Dans le même temps, le SMIC a été revalorisé - mais sans « coup de pouce » - de 0,99 % en janvier, de 2,2 %

en octobre et il est envisagé une autre augmentation de 0,9 % en janvier.

Le gouvernement poursuit ainsi sa politique volontariste de baisse continue du pouvoir d'achat des retraités !

La campagne électorale des présidentielles a envahi les médias, publics et (beaucoup) privés. On y diffuse souvent les discours va-t'en guerre sur les nécessités sécuritaires, notamment pour empêcher un prétendu « envahissement » du pays par les réfugiés ... victimes civiles des guerres du moyen orient. Il est vrai qu'une bonne stratégie de contournement des sujets brûlants, consiste à désigner des boucs émissaires, bien caricaturés si possible : on se souvient des années 30 en Allemagne.

Pour notre part, nous attendons - impatiemment - les engagements des candidats, quant aux décisions d'urgence à prendre par exemple pour stopper l'appauvrissement continu des retraités, la faillite du système de santé et des services publics et la liquidation de la Sécurité sociale reposant sur le salaire différé.

Sur ce dernier point, il faut noter l'analyse d'un organisme de réflexion privé - l'Institut de la protection sociale (IPS) - lequel dans sa publication du 28 octobre de « bilan du quinquennat d'Emanuel Macron » indique :

« ... la ligne directrice du Quinquennat se caractérise par une nationalisation accélérée de la protection sociale obligatoire. Cette nationalisation larvée constitue un véritable choix de société. Confier l'ensemble du pilotage de la protection sociale à un seul acteur - l'Etat - pose de nombreux problèmes pour un pays démocratique»

Ce constat rejoint - pour des raisons bien entendu différentes - celui de Force Ouvrière et notre combat pour le retour du financement de la Sécurité sociale par le salaire différé et l'arrêt de sa fiscalisation (via la CSG principalement).

Car qui dit fiscalisation dit étatisation (plutôt que nationalisation) et donc le vol de la Sécurité Sociale des salariés au seul profit des donneurs d'ordre financiers servis par le gouvernement.

Ce processus, accéléré sous la gouvernance de Mr Macron, trouverait son point d'orgue par la mise en place d'une prétendue « Grande Sécurité Sociale » chère au ministre Véran, - « dont le nom séduisant masque l'Etatisation quasi-complète de l'assurance maladie »- (extrait du rapport de l'IPS).

Depuis des décennies, les gouvernements successifs n'ont eu de cesse de diminuer les dépenses de santé : on voit où l'on en est aujourd'hui avec un système hospitalier en quasi faillite! L'étatisation de la Sécu doit être vigoureusement combattue et donc le projet de « Grande Sécu » du gouvernement.

Certaines annonces électorales sont révélatrices d'une constance par-delà les étiquettes politiques : comme celle d'augmenter les bas salaires de 10 % ... en baissant les cotisations sociales (1). La démagogie n'a pas de limite : affirmer aux salariés qu'on va améliorer leur salaire tout en baissant leur autre salaire, celui qui finance leur protection sociale!

Les candidats au pouvoir (dans le cadre institutionnel du « coup d'état permanent ») (2) devraient pourtant méditer le constat d'Abraham Lincoln :

« On peut tromper une partie du peuple tout le temps et tout le peuple une partie du temps, mais on ne peut pas tromper tout le peuple tout le temps ».

De ce point de vue, notre Union confédérale des retraités se rappellera à leurs bons souvenirs en leur demandant de répondre -sans langue de bois si toutefois cela leur est possible -à nos constats et à nos revendications.

Et bien entendu nous ferons nos tâches d'informations des salariés et d'appels à d'autres mobilisations : car il en faudra.

Gérard Le Mauff

⁽¹⁾ Mme Pécresse candidate LR.

⁽²⁾ Caractérisation des institutions de la Vème république par l'ancien président Mr Mitterrand.

Réunion des sections

NANCY

Le 23 novembre s'est tenue une réunion de cheminots retraités de Nancy, organisée par les camarades actifs du syndicat, au local FO de la gare, avec la participation de Patrick Feuillatre secrétaire de l'UDR 54.

Gérard Le Mauff a fait le compte rendu de la Conférence nationale retraités de septembre, en présentant nos principales revendications en matière de pouvoir d'achat, de financement de la perte d'autono-



mie, de dysfonctionnement croissant des services publics (santé en particulier), de menaces sur la Sécurité sociale ainsi que la manifestation nationale des retraités du 2 décembre. Patrick Feuillatre a présenté l'actualité locale et le fonctionnement de l'UDR.

La discussion a porté sur l'avenir des FC et la situation sociale.

Madeleine Thibaut (ex secrétaire de l'UD) s'est proposée pour être correspondante locale afin de retransmettre les infos de la Section nationale aux syndiqués.

Beaucoup de remerciements à Mathieu, José et Mélanie pour le chaleureux accueil (café, croissants, apéro, casse-croûte offert par le syndicat).

PARIS RIVE GAUCHE

Les retraités de la région de Paris Rive Gauche (PRG) se sont réunis le 23 novembre dernier en présence du staff régional.

Cette réunion s'est déroulée dans une ambiance conviviale, Jean-Marc TIDDA, secrétaire de région a évoqué la situation de la SNCF et en particulier les discussions salariales qui se déroulent régionalement voire localement. Les retraités présents ont exprimé leur étonnement et même leur désapprobation sur l'absence de négociation pérenne. En fait les discussions portent sur des primes ponctuelles souvent non soumises à cotisation et qui ne financent donc pas la protection sociale.

Les sujets retraités ont ensuite été abordés en particulier les facilités de circulations dont la dématérialisation sera totale dès le 1^{er} janvier 2022. En effet les fichets des ayants droit doivent être digitalisés. Une forte inquiétude s'exprime lors de cette assemblée. Bien sûr, la section nationale des retraités est disponible pour faire remonter les difficultés que pourront avoir les membres des sections de retraités. En effet beaucoup de nos camarades ne sont pas rompus au fonctionnement informatisé.

Le fonctionnement interne de la section a été débattu par le biais de la vignette UCR. En effet le bureau national des retraités a décidé de mettre un terme à la dérogation dont bénéficient les cheminots retraités. Son montant sera donc aligné progressivement, sur 3 ans, sur celui de la confédération. Cette décision permettra aux cheminots retraités de prendre toute leur place dans les instances interprofessionnelles.

Pour finir il a été décidé d'organiser une nouvelle réunion début 2022 à l'occasion de la remise des cartes.

Cette sympathique réunion s'est terminée par

un repas pris en commun et bien sûr les débats s'y sont poursuivis.



DIJON

Le 17 novembre se sont réunis les retraités de Bourgogne-Franche-Comté pour leur assemblée générale, présidée par Jean Louis Ponnavoy avec la participation d'Alain Schlick au titre du Secrétariat national des retraités. Elle n'avait pu se tenir en 2020 à cause des confinements successifs liés à la situation sanitaire. Après un hommage rendu aux disparus depuis la dernière AG, la discussion a été menée bon train sur les sujets qui préoccupent tous les retraités, au-delà des limites régionales.

Le pouvoir d'achat des pensionnés, les augmentations incessantes de l'énergie, le coût de la vie et ses multiples exemples ont montré l'exaspération des présents. Autre sujet de préoccupation, la fracture numérique : au-delà de la dématérialisation des facilités de circulation, chacun a amené des exemples des difficultés entrainées par l'informatisation à ou-

trance des démarches administratives. Le cas du dossier de pré-admission pour une hospitalisation à remplir sur Internet par le malade en est un exemple flagrant. A se demander si la disparition des agents d'accueil et guichets divers n'était pas la porte ouverte aux services payants, comme pour les carte grises...

Pour ne pas rompre la tradition, la réunion s'est terminée par le pot de l'amitié au local syndical suivi par un coup de fourchette au restaurant!



SERVICES CENTRAUX

La section s'est réunie le 16 décembre après-midi à la Fédération sous la présidence de son

secrétaire Thierry Robert.

Gérard Le Mauff a fait un compte rendu de la réunion du Bureau national du matin.

Philippe Herbeck a dressé le panorama de l'activité fédérale marqué par l'arrivée à FO de militants de Sud et Unsa.

Une riche discussion a ponctué cette réunion fraternelle. A noter que la section s'est investie sur le problème important des conséquences du télé travail.

Réunion du Bureau national

Jeudi 16 décembre, le bureau national - ensemble des responsables régionaux retraités et des membres du secrétariat - s'est réuni à la Fédération, avec la participation de **Philippe Herbeck** Secrétaire général et de **Didier Hotte**, Secrétaire général adjoint de l'UCR.

• Faisant suite au succès de la manifestation nationale du 2 décembre (plus de 20 000 retraités mobilisés à Paris) Didier Hotte a fait le point de l'actualité, tant sur le pouvoir d'achat des retraités en baisse continue depuis la désindexation d'avec les salaires, que sur leur contribution financière croissante aux conséquences du vieillissement (perte d'autonomie).

Il a décrit les conséquences de l'abandon gouvernemental d'une loi « grand âge » pourtant promise -malgré la multiplication des rapports situant les besoins en la matière : investissement immédiat de 9 milliards € (20 à moyen terme) et 100 000 embauches en EHPAD - au profit d'un prétendu « virage domiciliaire ».

Il a insisté sur la situation préoccupante de l'hôpital public. Désormais, « on ne peut plus soigner comme on pouvait le faire auparavant » selon les soignants

Didier a présenté les décisions de l'intersyndicale du « groupe des 9 « : lettre à Mr Macron et aux candidats à la présidentielle - avec publication des réponses-et nouvelle journée de mobilisations le 24 mars.



• Pour sa part Philippe Herbeck a informé de l'édition prochaine d'un tract fédéral sur les conséquences de la digitalisation des FC des ayants droits.

Il a décrit la désunion syndicale actuelle liée notamment à la course à l'échalote des moyens temps par les appareils fédéraux alors que les élections professionnelles auront lieu en novembre 2022. Dans cette situation, il a insisté sur la priorité fédérale à l'activité de terrain au plus près des cheminots.



Alors que de multiples préavis ont été déposés pour les départs de noël, il a précisé le positionnement fédéral refusant une proposition d'accord salarial sans augmentation générale mais faisant la part belle aux primes pour certainEs catégories d'agents.

Faisant suite à l'activité revendicative de FO contre le « régime universel » de retraite, il a confirmé le basculement à FO (RATP et

SNCF) de militants et d'élus CSE en provenance de Sud et de l'Unsa

• Une dizaine de camarades se sont ensuite inscrits dans la discussion, laquelle s'est poursuivie autour du verre de l'amitié et d'un repas en commun.

Agenda

13 et 14 janvier : Bureau fédéral

18 janvier : repas de début d'année de la Section de Rennes

19 janvier : Bureau national de l'UCR

26 janvier : réunion débat « Histoire de la Sécu » à la Fédération

27 janvier : Journée de mobilisation interprofessionnelle

28 janvier : réunion de la Section de Nantes / AG du syndicat

2 et 3 mars : sortie nationale Mulhouse :

24 Mars : journée de mobilisation des retraités

11 et 12 mai : Assemblée générale de l'UCR (Marseille)

30 mai au 3 juin : Congrès confédéral FO (Rouen)

26 janvier : réunion - débat à la Fédération « La Sécurité sociale elle est à nous ... »

GÉORGES BUISSON,
PÈRE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Préfaces
de Jean-Claude Mailly et de Serge Legragnoa

Animé par Gérard Da Silva auteur du livre : Georges BUISSON, père de la sécurité sociale (Edition L'Harmattan 2016), lequel relatera le combat syndical de longue haleine de la « vieille CGT » (que FO continue) pour la Sécurité Sociale, financée par le salaire différé.

Georges Buisson, employé de commerce né en 1878, décédé en 1946, syndiqué dès 1901, fut membre du Bureau confédéral clandestin de la CGT confédérée durant la seconde guerre mondiale.

Gérard Da Silva a retrouvé et publié le projet d'ordonnance - « portant organisation de la Sécurité Sociale » - rédigé par Georges Buisson sur mandat

confédéral et présenté le 24 juillet 1945 à l'Assemblée Consultative Provisoire, occulté et passé sous silence depuis lors. L'ordonnance définitive, du 4 octobre 1945 reprendra l'essentiel des 88 articles rédigés par Buisson ... mais amendés et édulcorés pour satisfaire le pa-

tronat, la CFTC et la mutualité.

Le Secrétariat retraités vous souhaite de Bonnes fêtes de fin d'année!

